



104818 - Fixer les demandes de pardon à un nombre déterminé

question

Est il permis de fixer un nombre déterminé de demandes de pardon en disant par exemple: aujourd'hui je demande le pardon 100 fois et demain 200?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il est recommandé au musulman de multiplier les demandes de pardon à l'instar du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) qui le faisait 100 fois au cours du jour et de la nuit. Selon al-Aghar al-Mouzani (P.A.a) le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Je demande pardon à Allah 100 fois quotidiennement.** (Rapporté par Mouslim,2702). D'après Abou Hourayra (P.A.a) le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Certes , je sollicite le pardon d'Alla le Puissant et Majestueux 100 fois quotidiennement.** (Rapporté par an-Nassai dans as-Sounan al-Koubra,6/114 et par Ahmad dans al-Mousnad,2/450 et jugé bon par les vérificateurs du Mousnad. Abou Hourayra (P.A.a) dit **J'ai entendu le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: au nom d'Allah, je demande le pardon d'Allah et me repentis devant Lui plus de 70 fois chaque jour.** (Rapporté par al-Boukhari,6307) Ibn Omar (P.A.a) dit : **Nous comptons jusqu'à cent fois le nombre des demandes de pardon que le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) prononçait au cours d'une audience; il disait : Maître , pardonne moi et agréé mon repentir. Tu es le Prompt à agréer le repentir , le Miséricordieux.** (Rapporté par Abou Dawoud,1516 et par at-Tirmidhi,3430 et jugé authentique par l-Albani dans Sahih Abou Dawoud.

Abou Hourayra (P.A.a) dit: «Je n'ai vu personne multiplier la prononciation de la formule : je demande pardon à Allah et me repentis devant Lui plus que le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui)" (Rapporté par an-Nassai dans as-Sounan al-Koubra,6/118.



Si vous voulez vous imposer le chiffre de 100 pour imiter le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui), vous en serez récompensé. Si vous voulez faire plus, il n'y a aucun inconvénient à se fixer un nombre déterminé ou une manière de faire déterminée. Il faut augmenter le nombre dans la mesure du possible car il n'est pas institué de donner à une action cultuelle un nombre déterminé sans un argument religieux acceptable.

Allah le sait mieux.